

Tempête sur l'Oostrand n° 208

Le matraquage sonore de l'Oostrand

1) Voici à quel matraquage de nuisances sonores aériennes l'Oostrand est soumis depuis UN MOIS, quasiment EN CONTINU comme d'ailleurs, depuis 7 ans, par périodes de quelques jours ! Malgré les arrêts de la cour d'appel !!

Cela a commencé le 10 avril et n'a été interrompu que par l'activité du volcan islandais du 16 au 20 avril.

(N.B. : l'IBGE confirme que du 30 mars au 1^{er} avril, le sonomètre de la WSP-Corniche verte était en panne de courant et que cela aurait dû être, pour bien faire, indiqué sur le graphique ci-après, aussi.)

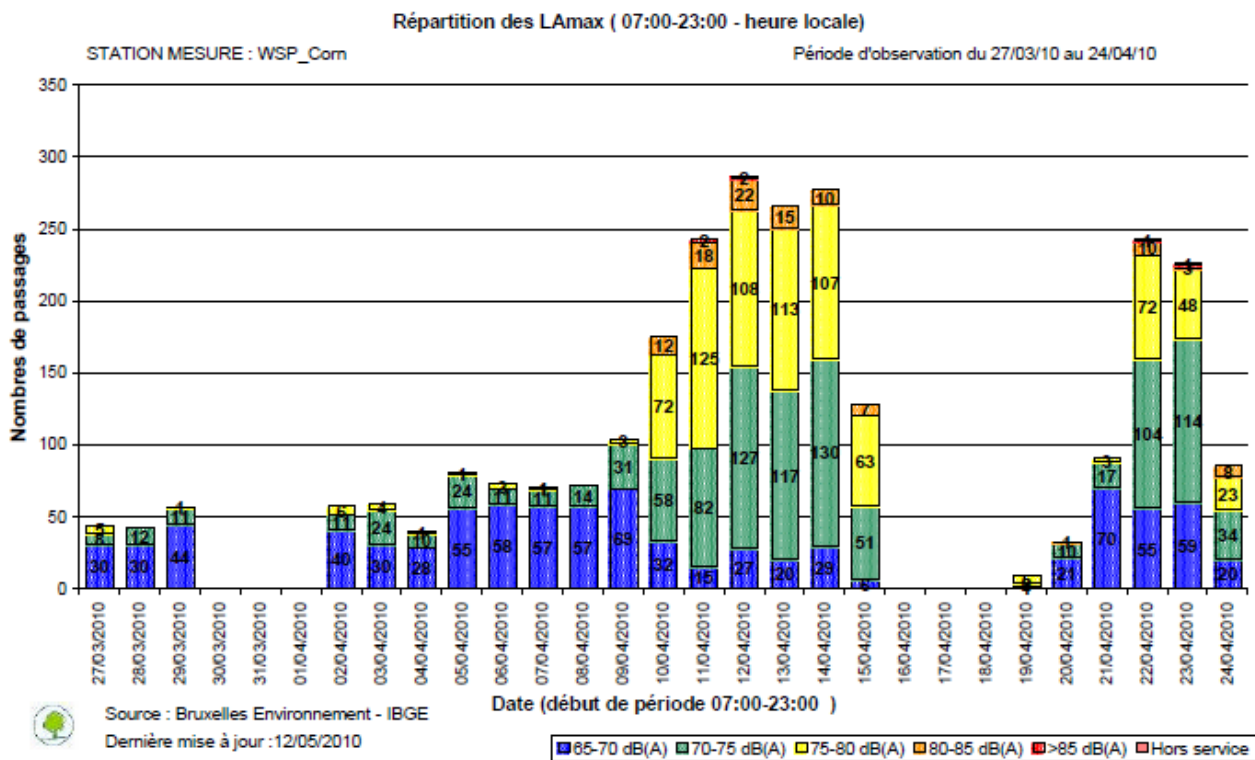
Rappelez-vous : quelle béatitude, quelle paix, même aucun bruit ne provenait des survols de la piste 25 qui forment notre bruit de fond quotidien ! Irréel.

Nous n'avons rien perdu pour attendre !

Voici donc le graphique des nombre et intensité de bruit des survols au niveau du sonomètre WSP-Corniche verte du 27.3.2010 au 24.4.2010. (voir la suite en page 2)

On remarquera que l'on dépasse allègrement les 250 survols bien des fois.

Sans compter les vols de nuits... inadmissibles dans un aéroport « urbain ».



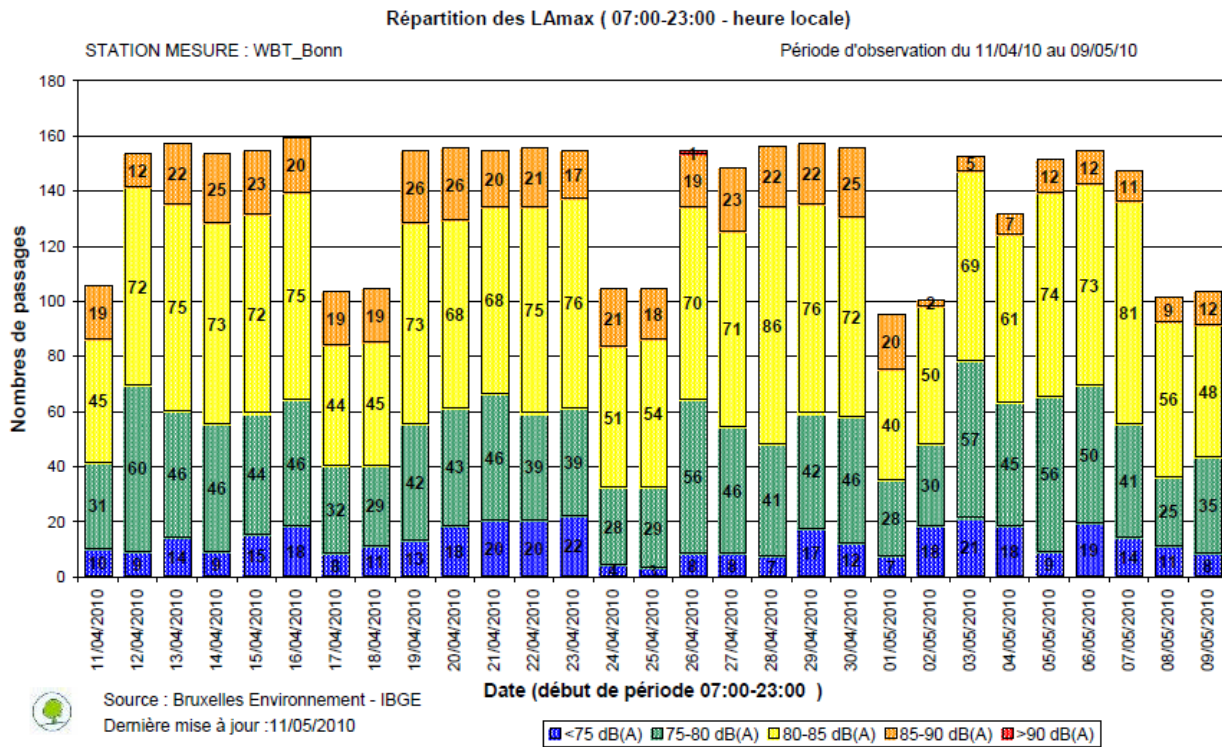
2) Voici encore un autre graphique, plus récent :

Le sonomètre de l'IBGE, choisi ci-après, est situé à Watermael-Boitsfort, drève des Bonniers. Il n'enregistre que la moitié de tous les survols qui convergent vers la balise 11 située à l'extrémité de Woluwé-St-Pierre (« Le Champ ») puis au-dessus de l'Oostrand vers la piste 02.

Mais il démontre de façon aussi éloquente le niveau sonore inacceptable des nuisances subies, en continu.

Imagine-t-on ce que représente pour les populations ce fracas, répété 300 fois par jour (plus les nuits), de 75_(bleu), 80_(vert), 85_(jaune) voire 90_(ocre) dB (sur une échelle logarithmique¹) ? C'est infernal, surtout dans la durée, et à cette fréquence !

Certes les vents de nord et est ont été forts ces temps-ci mais tout le monde sait que la fameuse circulaire Van Nuffel Anciaux de 2003 veille à amplifier largement les effets de concentration des nuisances sur l'Oostrand. (En anticipant et en prolongeant, e.a.)



La circulaire de 2003 est toujours d'application car les ordres donnés en début d'année par feu le « Kern » à BELGOCONTROL -organisme communautairement partisan- n'ont PAS été exécutés et ONT ETE arrêtés (Par qui ? Pourquoi ?) suite à la chute indigne (et incivique devrait-on dire) de ce gouvernement.

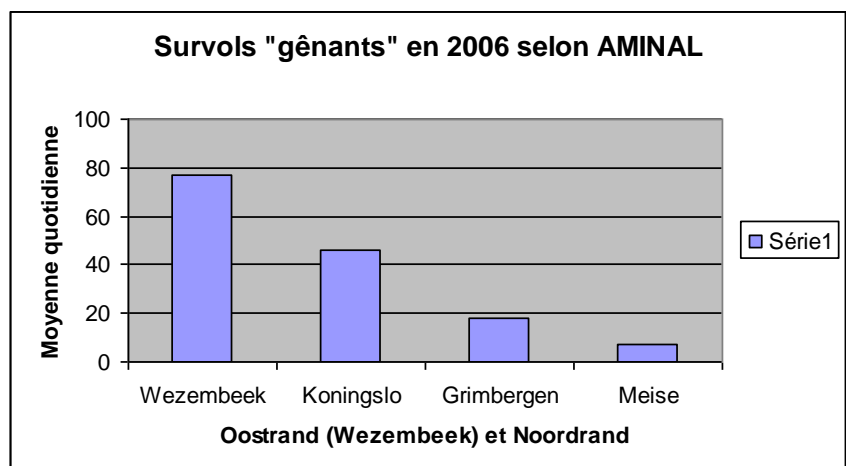
Le plan Schouppe prévoyait des améliorations pour l'Oostrand et pour d'autres zones. A l'eau ! Au vuilbak ! En nu, fransquilloenen, tot ziens en de w... van achter !

Tout sera à refaire -par qui et quand ? Par le futur gouvernement, s'il s'en soucie.

3) Et voici la preuve que l'Oostrand est, de plus, **INJUSTEMENT** MATRAQUE par une **concentration** périodique des nuisances, voulue en son temps par Bert Anciaux, et qui continue à sortir ses effets inéquitables :

Wezembeek recevait, en 2006, plus de survols « gênants » que les trois communes les plus survolées du Noordrand additionnées. Selon les relevés de l'IBGE flamand (AMINAL à l'époque). Cela n'a guère vraiment changé depuis.

Ceci dit, nous acceptons notre juste part des nuisances, pas les contre-vérités patentes d'une soit-disant « dispersion équitable » à la Bert Anciaux & successeurs.



¹ De 75 dB à 85 dB, par exemple, il faut compter sur un bruit 10 x + fort.